



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 174-4

RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

Avis est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, à sa session ordinaire du 13 janvier 2025, a adopté par voie de sa résolution 2025-01-012 le règlement numéro 174-4 concernant les permis et certificats.

Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle dix-huitième jour de février 2025

Stéphanie Leblanc
Stéphanie Leblanc

Directrice générale, greffière-trésorière

